



Indemnité inflation : encore un mauvais choix du Gouvernement !

Le 3 novembre 2021, le cabinet de la Ministre Amélie de Montchalin recevait les organisations syndicales représentatives pour détailler les modalités du versement de l'indemnité inflation pour les agents publics.

Une fois de plus, ce gouvernement fait un mauvais choix pour compenser la hausse de l'inflation : une indemnité de 100 euros, sous conditions de ressources, en lieu et place d'une revalorisation de la valeur du point d'indice.

Avec l'ajout de quelques points d'indice sur la grille de catégorie C en octobre dernier, afin d'éviter que certains agents soient rémunérés en dessous du SMIC après une hausse forte de l'inflation, le gouvernement avait déjà fait le mauvais choix.

En effet, avec une perte sèche de plus de 21 % de pouvoir d'achat depuis 2000, le Gouvernement poursuit sa politique de réduction de la dépense publique et fait subir à des millions d'agents les hausses régulières de l'inflation.

La FGF-FO rappelle que **seule la revalorisation de la valeur du point d'indice** permet à chaque agent de compenser a minima l'inflation. Une indemnité inflation ou de maigres points d'indice pour le bas de la grille de catégorie C exclut des millions de fonctionnaires et agents publics.

Pour la FGF-FO, **l'urgence reste la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice** et ce d'autant plus que l'inflation devrait se poursuivre en 2022.

Paris, le 4 novembre 2021